L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, ET DU GOUVERNEMENT-GENERAL.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 51, Rue Chartres

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 22 SEPTEMBRE 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
POUR REPRESENTANT A LA LEGISLATURE.
RANDELL HUNT.

☞ Nous renvoyons à demain le compte rendu du meeting whig qui a eu lieu hier soir à la Bourse St. Louis.

HOPITAL DE CHARITE.

Le conseil de la Première Municipalité s'est occupé, dans sa séance de lundi soir, de la situation de cet établissement.

Il résulte d'un rapport présenté par un comité spécial présidé par M. Musson, du 1er district, que cet établissement est parfaitement administré, grâce aux louables efforts de dame Regina, sœur de charité, directrice, et à ses dignes compagnes, dont le dévouement actif prodigue les secours les plus assidus à près de 400 malades.

D'après les registres de cette Institution, compulsés avec soin, il a été constaté que depuis le 1er janvier 1830 jusqu'au 1er juillet 1838, une période de 8 années et demie, il a été admis dans l'Hôpital 37,76[illegible] malades dont 25,398 étaient étrangers, et 12,370 [illegible] citoyens américains.

Sur ce dernier chiffre, on ne compte que 39[illegible] Louisianais.

Une autre fait aussi intéressant, qui ressort de l'examen des livres de l'Hôpital, c'est que cette Institution doit aujourd'hui plus de $30,000 à ses fournisseurs habituels, boulangers, bouchers, droguistes, etc. qui ont jusqu'ici généreusement fait l'avance des fournitures nécessaires aux besoins toujours croissants de cette masse de malades qui se renouvelle incessamment.

Le Conseil, sur la recommandation du comité, a voté une allocation de $3,000, sous forme de prêt, en attendant que la Législature, dans sa sagesse, constitue à l'Hôpital de Charité un revenu permanent.

Nous pensons que les Seconde et Troisième Municipalités s'empresseront de suivre ce louable exemple. Donner à propos c'est donner deux fois.

UN MOT SUR LE DEUXIEME VETO.

Le second veto du Président Tyler vient de jeter définitivement dans le pays une perturbation qui n'a [illegible] Ch[illegible] [illegible] important par les conséquences qu'il doit avoir, les démocrates ne voient que le premier signe de vie de M. Tyler, président de hasard, et s'empressent d'expulser de leurs rangs tous les hommes nommés par ses prédécesseurs, portent jusqu'aux nues la fermeté dont il fait preuve. Les whigs, qui, malgré les obstacles, ou plutôt à cause des obstacles qui s'opposent à [illegible] l'accomplissement de leurs vœux, ne renoncent pas à une question qui a réuni en sa faveur l'immense majorité de la nation [illegible] crient à la trahison. Les hommes les moins exaltés des deux partis, ont qu'[illegible] [illegible] le pouvoir du Président [illegible] droit constitutionnel, et pensent qu'on ne [illegible] former aucune objection fondée. Puis chacun remonte au texte même de la constitution, et le discute pour en déterminer le vrai sens.

Ceux qui inclinent en faveur de l'opinion des démocrates approuvent hautement la conduite de M. Tyler, s'interposant par le pouvoir qu'il exerce. Ce pouvoir doit être exercé contre la volonté d'une simple majorité représentative du pays. [illegible]

[illegible]

Personne ne contestera ces principes, mais les démocrates [illegible] en rejettent l'application, en prétendant que le vœu de la majorité du peuple en faveur de l'établissement d'une Banque Nationale n'a pas été exprimé par le résultat de l'élection présidentielle, et que M. Tyler est libre de voir cette majorité où bon lui semble. A cela que répondre? Ce qu'on répond à ceux qui veulent qu'on leur prouve que le soleil luit.

T.

RAPPORT DE L'HOPITAL DE CHARITE.

Des 24 heures expirant hier soir à 6 heures:
Admissions 24 sur lesquelles 20 de fièvre jaune
Sorties 9
Décès 10 [illegible] de fièvre jaune.
Patients à l'hôpital 392

ETAT SANITAIRE DE LA VILLE.

Le nombre des inhumations rapportées par le bureau de santé pour les 24 heures expirant hier soir à 6 heures s'élèvent à 61 sur lesquelles 45 proviennent de la fièvre jaune.

Le Président a [illegible] le bill du revenu.

Le *Patriot* de Charleston, sur l'autorité d'une personne du Massachusetts, annonce que M. Webster a donné sa démission.

☞ On lit dans le *Courrier and Enquirer* de New-York à propos du veto:

"Nous avons [illegible] d'annoncer notre opinion sur M. Tyler et sur son manque de foi envers le pays, que nous n'avons pas besoin de revenir en ce moment sur un pareil sujet. Que le Président soit coupable d'une *duplicité* sans exemple envers son parti, aucun homme de sens ne pourra le nier, et ceci étant admis, le public ne doit s'étonner d'aucune des contradictions ou des prévarications dont il pourra se rendre coupable."

Le Great Western a dû partir de Bristol le 1er courant, s'il a fait une heureuse traversée, il a pu arriver à New-York vers le 15 courant; ainsi sous trois ou quatre jours nous recevrons des Nouvelles d'Europe.

Une correspondance de la Havane du 25 août insérée dans le *National Gazette* de Philadelphie contient ce qui suit:

On dit que l'Angleterre a réclamé du gouvernement espagnol l'exécution du traité de 1828, relativement au commerce de la traite, et demande l'abandon et la libération de tous les esclaves importés depuis cette époque. Le temps seul peut montrer quel en sera le résultat. J'ai été informé par un officier de la marine que six mille hommes de troupes de ligne doivent incessamment s'embarquer à Cadix pour Cuba et que les principales fortifications doivent être complètement réparées.

On parle de l'affranchissement des îles Canaries.

INTERIEUR.

WASHINGTON, 11 septembre 1841.

Cinq membres du cabinet, MM. Ewing, Bell, Badger, Crittenden, et Granger ont donné leur démission. Les quatre premiers ont agi de concert et avaient levé la notifié au Président leur intention de résigner. M. Granger a pris peu après la même détermination après avoir consulté ses amis de la délégation de New-York. Le 11 septembre les démissions de MM. Ewing, Badger, Bell et Crittenden sont arrivées dans les mains du Président de midi à deux heures, et celle de M. Granger à trois heures et demie.

A deux heures, c'est-à-dire immédiatement après la réception des quatre premières démissions, le Président a envoyé au Sénat un message portant les nominations suivantes: Walter Forward de la Pennsylvanie [maintenant 1er. contrôleur de la trésorerie] secrétaire de la trésorerie, John McLean de l'Ohio [juge de la Cour Suprême] secrétaire de la guerre; le juge Abel P. Upshur de la Virginie [un des membres de la camarilla présidentielle] secrétaire de la marine; et Hugh S. Legare de la Caroline du Sud, avocat général. M. C. Wickliffe du Kentucky sera nommé lundi directeur général des postes.

Cette promptitude de la part du Président à remplacer ses secrétaires prouve qu'il s'attendait à l'événement et qu'il était fixé sur les personnes à nommer.

M. Webster n'a pas encore donné sa démission. Le correspondant du "Patriot" de Charleston dit à la vérité, tenir d'un membre de la délégation de Massachusetts que M. Webster avait aussi donné sa démission le 11 au soir; mais cela n'est rien moins que certain. Chacun cherche à deviner quels sont les motifs qui l'induisent à retenir sa place. Les uns prétendent qu'il ne tardera pas un mois à suivre ses collègues, mais qu'il tenait à ne pas abandonner dans un moment critique les négociations avec l'Angleterre. Il paraît du reste que M. Webster et le Président s'entendent très bien sur la question de McLeod. D'autres disent que M. Webster a cédé aux cajoleries du Président qui l'a supplié de ne pas l'abandonner. Enfin il en est qui pensent que les semences de division, jetées si abondamment par les locofocos depuis le commencement de la session, ont germé chez lui et qu'on a fini par le rendre jaloux de la popularité et de l'influence de Clay. La première version est probablement la seule vraie. D'ailleurs nous saurons avant peu à quoi nous en tenir.

On s'attendait à voir le cabinet donner sa démission par suite du second veto; mais on ignorait un fait qui prouve combien peu de sympathie politique il y avait entre le Président et ses secrétaires et le peu de soin que prenait Son Excellence de dissimuler sa défiance. Le cabinet n'a point été consulté sur le second veto; il n'a même pas été prévenu du parti que prenait le Président; et pendant que d'autres étaient ouvertement dans la confidence du Président, les membres du cabinet n'ont connu l'existence du message que par les journaux.

Les travaux des deux Chambres ont été sans importance.

(Extrait de la correspondance particulière de l'Abeille.)

WASHINGTON, 11 sept. 1841.

La séance d'hier à la chambre, bien qu'elle se soit prolongée fort tard, n'a pas été à la hauteur des circonstances. Un grand nombre de représentans, cédant à la fatigue et au découragement, avaient quitté leurs sièges, d'autres ont renoncé à prendre la parole. M. Botts, comme vous le savez, a commencé l'attaque contre le Président et il a soutenu ses accusations par de nombreuses citations. Nous n'avons pas besoin de les reproduire; car le pays sait fort bien à quoi s'en tenir sur la trahison qui vient d'anéantir le fruit de douze années d'une lutte acharnée. Parmi les autres orateurs qui ont pris la parole, il faut citer M. Lane de l'Indiana dont le discours a été véritablement digne d'un représentant du peuple. "Qui a jamais songé, s'est écrié M. Lane en répondant à une assertion de M. Gilmer, qui a jamais songé à établir une comparaison entre Henry Clay et John Tyler? Qui a jamais pu les considérer comme rivaux? Autant vaudrait mettre en parallèle le hibou et l'aigle messager de Dieu!" Je pourrais bien mentionner encore quelques autres discours, mais j'ai hâte d'arriver à un sujet d'un plus vif intérêt.

L'œuvre du Général Harrison vient d'être détruite par son indigne successeur: le cabinet que le vieux héros avait choisi avec un soin et un discernement qui révélaient en lui un désir si profond de donner au pays une administration sage, patriotique et bienfaisante, le cabinet vient de se retirer devant une mesure [illegible] indigne et vindicatif. Il est triste de voir des hommes comme MM. Crittenden, Ewing, Bell et Badger, dont le moins remarquable a mille fois plus de capacité et plus de droits à la confiance du pays, traités avec aussi peu d'égards par le Président! Concevez-vous qu'ils n'aient pas été consultés sur une mesure d'aussi haute importance que le veto? Conçoit-on qu'ils n'aient pas même eu communication du message et qu'ils aient été obligés d'aller en demander une copie aux membres de la Chambre des Représentans? M. Tyler est-il donc pour les convenances le mépris qu'il a montré pour les vœux énergiquement exprimés par le pays.

Les journaux vous donneront la liste des membres du nouveau cabinet; on croit que quelques-uns des élus n'accepteront pas.

Vous serez sans doute été surpris de voir M. Webster conserver son portefeuille. Ses amis assurent que les négociations engagées avec M. Fox lui font une loi de rester à son poste pendant quelques temps encore. Ce motif est probablement réel; car M. Webster est l'homme le plus désagréable de l'ancien cabinet à la coterie présidentielle. S'il en était autrement et que M. Webster eut cédé dans ce cas aux instances du Président, il ne tarderait pas à en porter la peine. L'homme qui a trahi le parti auquel il doit le pouvoir, pourrait inspirer quelque confiance à M. Webster? Qui sait si M. Tyler qui peut être en a besoin dans ce moment, n'attendra pas pour se débarrasser du secrétaire d'Etat, qu'il ait compromis sa popularité par son apparente faiblesse? Cette conduite n'aurait rien de bien surprenant.

P. S. Le Sénat vient de s'ajourner sans avoir pris une décision à l'égard des nominations de MM. Upshur, Legare, McLean et Forward. L'excitation est extrême; que doit-il être dans le pays? On assure que le successeur de M. Granger, directeur général des Postes, est C. A. Wickliffe du Kentucky et qu'il n'a été choisi que parce qu'on le croit fort hostile à M. Clay.

Je n'ai pas vu MM. Ewing et Bell depuis leur résignation, mais aujourd'hui dans la soirée, Crittenden, Badger et Granger étaient aux promenades du Capitole, et ils ont reçu des membres whigs du Congrès de cordiales félicitations sur leur honorable conduite.

M. Everett.—Le Sénat s'est ajourné sans prendre aucune résolution à l'égard de la nomination de M. Everett.

Election du Vermont.—Les retours du Vermont annoncent que le candidat whig pour le poste de gouverneur a obtenu une faible majorité. Les whigs l'emportent de beaucoup dans la législature.

On lit dans le *St. Louis Republican* du 10:

"Nous apprenons qu'un ferry à vapeur a sombré hier à St. Charles. On s'est aperçu qu'il s'enfonçait graduellement au moment où il était au milieu de la rivière, mais on est parvenu à force de travail à le conduire jusqu'au rivage où il a disparu comme ce bateau de débarquer.

[illegible] Fanny Elssler est toujours à Philadelphie et le succès qu'elle y obtient, est toujours aussi brillant; elle vient d'y donner un nouvel opera ballet, intitulé "the Maid of Kashmere" qui pourrait bien n'être autre chose que "le Dieu et la Bayadère" [illegible] applaudi au Théatre d'Orléans.

NATURALISATION.

[illegible]—Le bruit courait dans cette ville durant les premiers jours d'août que le prince de Joinville avait été attaqué de la petite vérole dans l'un des ports de Terre-neuve. Le Columbia, parti de Boston le 1er courant dans la soirée, était à Halifax dans la matinée du 3, après 41 heures de traversée; il est reparti le même jour avec dix passagers nouveaux.

VARIÉTÉS.

LES EMPLOYÉS.

Les bureaux sont comme un vaste couvent destiné aux cadets de cette grande dame qu'on appelle la Fortune.

Toutes les classes de la société y sont représentées. Le descendant d'une noble famille y consomme de l'encre côte à côte avec le fils d'une cuisinière. C'est l'égalité sur la terre, six heures par jour.

On aurait donc tort, selon nous, de créer un type unique qu'on nommerait l'employé. Il faudrait prendre à celui-ci son habit d'un noir gris, poudreux et luisant à la fois, son habit jaune cuivré, à celui-là son lorgnon d'or, à cet autre son chapeau de paille, à un quatrième ses bottes vernies; on serait obligé de lui composer une physionomie avec l'arrogance de ce laquais et l'insolence de ce cœur dévot; on aurait enfin une sorte d'Arlequin, cousu sur toutes les coutures d'observations de toutes les couleurs; on n'aurait pas l'employé.

C'est qu'en effet il existe environ huit espèces d'employés bien distincts. En dehors s'éparpillent quelques individualités plus ou moins excentriques, mais qui ne peuvent faire race.

Ces huit espèces sont: l'employé pur sang,—l'employé dandy,—l'employé littérateur,—l'employé campagnard,—l'employé travailleur,—l'employé intrigant, l'employé viveur,—l'employé don Juan.

D'abord il est une observation générale qui peut s'appliquer à la famille entière.

Tous les employés ont été malheureux. C'est la force des circonstances qui les a jetés dans les bureaux, où le peu d'esprit qu'ils ont s'abrutit, et il n'y resteraient pas un jour de plus s'ils n'avaient l'espoir d'en sortir dans un temps plus ou moins rapproché.

A quoi tient ce dédain, au moins apparent, de la vie bureaucratique? C'est que, dans l'état actuel, elle n'est vraiment pas une carrière; que la bureaucratie se laisse à ignorer son organisation vicieuse, que le monde, à tort ou à raison, est persuadé de la naïve inutilité de ses mille rouages; que le bon plaisir y souffle des tempêtes qui bouleversent les plus justes espérances, et que vraiment, sur un terrain si mobile, on ne peut prétendre que caraper.

La dénomination d'employé s'applique à toute cette population nombreuse qui s'étend entre la table de bois du surnuméraire et le fauteuil en acajou du chef de bureau.

Le chef de division est bien un employé si l'on veut; mais on ne peut sans manquer aux convenances qui font la solidité des empires, lui donner ce nom. D'ailleurs, il échappe à nos classifications. Son horizon est large. Toutes ces colonnes de chiffres, froides et immobiles pour l'expéditionnaire, prennent de la vie pour lui et traversent son esprit. Il les groupe et les range en bataille comme un général fait de ses troupes. Sa pensée n'est pas enfermée dans des cartons verts, elle embrasse tout un système et touche à tous les points de la circonférence.

Nous voici donc en face de cette immense armée dont les soldats, la plume en main, couverts de la poussière des documents, entassent victoires sur victoires, dossiers sur dossiers, de cette armée séparée en petits bataillons, où chacun pense à l'avancement, tout prêt à marcher, s'il le faut, sur son voisin.

Pas d'esprit de corps, pas de noble camaraderie. On peut faire d'agréables connaissances dans les bureaux; mais bien fin qui y trouvera un ami.

Cela ne veut pas dire que l'employé soit précisément insociable de sa nature. Aucune classe, dans le monde, n'est plus éclairée, de mœurs plus rangées et plus douces que celle-là. Mais l'organisation actuelle, qui ne pose aucune loi certaine d'avancement, met forcément la guerre entre tous les intérêts de ces hommes réunis, et ne peut qu'exciter l'envie, la délation, les basses complaisances. Il n'est pas une réforme matérielle qui ne soit en même temps une réforme morale.

Mais laissons là le ton grave du réformateur. Revenons à nos moutons.

L'expression est d'autant plus heureuse que le premier qui se présente à nous est de la race des moutons; c'est l'employé pur sang.

Il est certain que la civilisation fait des progrès, je n'en veut qu'une preuve: vous aurez beaucoup de peine à trouver des bouts de manche dans les bureaux. Il y en a encore, j'en conviens, mais ils sont rares. Si quelque part vous entendez parler de cette merveille, si l'occasion se présente de la voir, hâtez-vous, hâtez-vous, le dis [et c'est un triste présage], les bouts de manche s'en vont!

L'employé pur sang a conservé les bouts de manche, et encore je sais qui en ont et qui ne les mettent pas, [illegible] vous êtes prié de n'en rien dire à leur femme.

Car l'employé pur sang n'est d'ailleurs toutes les conditions du genre que lorsqu'il est [illegible]. Ce qui le distingue surtout c'est son inoffensivité, c'est de n'avoir pas de caractère distinctif, de ne présenter aucune aspérité quelconque, rien qui ait figure de quelque chose; d'être, en un mot, usé et poli par le frottement.

Cet employé vient à dix heures et s'en va à quatre heures. Il affecte la forme d'un homme tenant un parapluie. Il ne travaille point beaucoup, parle peu et ne pense pas. Il est expéditionnaire à cinquante ans et possède une belle main. Une fois assis dans son fauteuil, et les pieds entourés d'un paravent qui lui va aux genoux, il ne geint ni ne bouge; il écrit lentement, sobrement, méthodiquement. A l'heure fixe, pas une minute avant, pas une minute après, vous l'entendez rompre sa flûte, et quelquefois il arrive qu'en ce moment il prenne la parole pour dire:

—Je ne sais pas si le beau temps va durer.

—Mon baromètre est à la grande pluie.

Ou bien, et dans ce cas il prend un accent mystérieux.

—On dit que nous allons avoir un nouveau ministre.

Pourvu qu'il soit meilleur que celui que nous avons, dit l'*employé viveur*.

—Allons, messieurs, répond précipitamment *le pur sang*, il ne faut pas parler politique.

Sa femme connaît tous ses *collaborateurs* par leurs noms, attendu qu'il lui conte minutieusement ce qui s'est passé au bureau, si tel employé a *reçu une semonce* pour être venu trop tard, si tel autre a écrit en vedette d'une lettre: *Monsieur le colon*, au lieu de *monsieur le comte*, et tous autres agréables divertissements de la vie bureaucratique.

L'employé pur sang ne sait rien du monde actuel; il demande si George Sand est un auteur; et si on lui parle théatre, il évoque le souvenir de Mme de Belmont, dans *Fanchon la vielleuse* (an IX de la république.)

Comme je l'ai dit plus haut, l'employé pur sang tient du mouton, physiquement et moralement.

Il n'avance pas rapidement. Il n'a pas de protections. En revanche il est à peu près le seul qui atteigne l'âge où l'on est admis à faire valoir ses droits à la retraite. Alors, assez généralement, s'il ne meurt pas du changement de vie, il se retire à la campagne, vis à vis du poteau de l'octroi, et là il cultive les berceaux de treillage, les soleils et toutes sortes de vertus domestiques.

L'employé dandy est, comme l'indique son nom, toujours mis avec beaucoup d'élégance. Comment paie son tailleur, son chapelier, son bottier, c'est le monde s'en met en peine, excepté lui.

Etre bien mis est pour lui une nécessité. Il ne dînera pas ce soir, cela se peut, mais il lui faut des bottes vernies. Il n'aime point à fumer, mais il fume, c'est bon genre. Quelque fois il est riche, mais le plus souvent il est pauvre; ce qui ne le gêne en rien. Dans ce cas, sa vie est une bataille continuelle, où il met à bas des armées de fournisseurs, il a toujours à son service tous les porte-voleurs de la rouerie, et il affecte en retraite, le cigare à la bouche et les mains dans ses poches, d'une façon formidable. Le jour où, [illegible] [illegible] dernier, et l'ange à la trompette lui en laisse le temps, il mettra des gants jaunes.

L'employé dandy n'arrive à son bureau qu'à [illegible] [illegible]

[illegible]

Après qu'il est bien [illegible] [illegible] cherche ses lettres, il s'assied et regarde tout autour de lui, ses manchettes, sur son sourire, mieux, il se regarde tire. Il est bien bien mis; c'est plus qu'il n'en faut pour occuper son esprit. Ce moment d'extase passé, il ouvre son tiroir, en tire de petits ciseaux et donne la dernière main à ses ongles; il les ajuste, il les perfectionne, il les idéalise. Après quoi il se met à lire son journal s'il en a, ou, s'il n'en a pas, le journal qu'apporte l'employé littérateur.

Vers deux heures il se lève, et va dans les autres bureaux consulter ses connaissances sur la nouvelle étoffe de son gilet. Vers trois heures et demie il revient, brosse son chapeau et s'en va.

Il y a deux sortes d'employés littérateurs, le faux et le vrai.

Le faux littérateur est jeune ou vieux. Dans le deux cas, il n'appartient à aucun journal, et ne sait que ou deux pièces de vers publiées à son lot de [illegible] tout œuvre qu'il est créé de faire parfum de l'impression.

S'il est vieux (l'édition devient rare), il touche des vers libres à la façon de Voltaire, se souvient de Collé, mène à bonne fin des acrostiches, tient en grande vénération le boutiquier qui fait des chansons de table où se trouve la rime délectable. Quelque fois le talent ne lui manque pas. L'urne d'un goût vieilli conserve bien encore quelque parfum.

S'il est jeune, il fait les drames et déclame les vers qu'il a créés dans les bureaux et qu'on entoure de sa roue; il concourt pour tous les prix de l'Académie; cultive sans les voir jamais. Il cite les œuvres [illegible] d'argent des jeux floraux, compulse les rêves des journaux et des revues, et tient en permanence les cabinets de lecture, de théatre. [illegible] [illegible] un journal qui ne vit que dans les [illegible] de la [illegible]

Le littérateur vrai [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] il prend le côté sérieux du bureau, et le fait [illegible] nom dans la littérature. [illegible] [illegible] deux [illegible] [illegible] son terrain en un jardin; [illegible] jardin d'agrément, il partage son cerveau, [illegible] d'un côté le positif, de l'autre l'imagination. Seulement, les deux terrains rapportent.

Nous avons, entre autres, à citer deux illustres exemples d'employés littérateurs vrais: Emile Deschamps, ce poète si gracieux, et Alexandre Duval, ce romancier qui allait d'âme et un style plein de charme.

L'employé campagnard est de l'espèce de moineau franc. Il consentira à vivre au milieu du bruit des villes, sur nos pavés fangeux, becqueter sa nourriture, mais aussi ce la nuit venue, [illegible] [illegible] l'employé campagnard que de moineau, deux en cela, [illegible] [illegible] l'homme vous intéresse [illegible] que l'oiseau, vous le retrouvez dans quelques points entourés de hautes murs connu, et qu'il appelle un jardin. Un chapeau de paille couvre sa [illegible] [illegible] [illegible] un habit raccourci comme un vieux document, il le lave avec ardeur, et parce qu'il fait, passer en quelques lieux l'Espagne, croit qu'il et [illegible] pour ce la bon [illegible]. L'employé campagnard habite Passy et Auteuil, mais garde encore certaines qualités de l'animal civique; il va même jusqu'à l'être en cette toilette pour sortir le soir avec ces dames. A Montrouge et à Vaugirard, on le retrouve, [illegible] [illegible] [illegible] plus près de la nature, passant d'un point lerré l'amour du paletot de coutil blanc, du pantalon de nankin et du chapeau de paille et de [illegible]. Aux Batignolles, il est à la campagne parce qu'il a des bancs, [illegible] [illegible] [illegible] de P[illegible] [illegible] [illegible] sont; [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] soit au moins ces environs et des [illegible] du premier au troisième étage. Ce sont, à la fois des mains des jardins [illegible] [illegible]. Alors aux Batignolles, bon Dieu! pas une feuille verte, pas une vertu d'ami!

Mentionnons, pour finir avec ce genre, l'employé campagnard voyageur, qui demeure à deux lieues de Paris et plus, à l'extrême frontière du cercle où sont enfermés les employés, le dernière couche de l'atmosphère bureaucratique, qu'ils ne sauraient dépasser sans cesser d'être, le point le plus éloigné qu'atteigne le fil attaché à leur pied.

Mais voyez l'employé travailleur, penché sur sa besogne, l'oreille rouge et le nez tressaillant. Il est diligent, c'est l'idéal du bureaucrate; il sait dégager les pieds des marais de la besogne vulgaire, gravir le sommet des questions, planer sur le pays, embrasser les ensembles, distinguer les points saillants et doit en rallier l'analyse. Soit, ce n'est plus qu'une machine que l'huile de la bonne volonté graisse dans tous ses ressorts, qui va sans jamais se lasser et jusqu'à ce qu'elle soit usée.

L'employé travailleur, quelqu'il soit, n'est pas bien vu; il fait tort à ses camarades, et gâte le chef de bureau en économisant beaucoup sur le temps convenu pour expédier une lettre ou tant de pages d'un mémoire. De plus, il emporte du travail chez lui, ce qui est une véritable trahison. Moyennement proportionnelle, l'employé travailleur avance moins rapidement que les autres; c'est un cheval de charrue; on le met dans le sillon et il va; mais la moisson ne le regarde pas.

Je voulais vous parler de l'employé intrigant. N'est-ce pas lui qui vient de passer? Je doute pourtant que vous l'ayez vu, car je vous avertis qu'il court plus qu'il ne marche. Il porte des cicatrices [l'escarpincest fort diplomatique], et tient un portefeuille sous son bras. Il n'a pas d'opinions politiques et ne dit rien de la littérature. Mais il travaille avec le ministre et est parent du directeur; il a des coupons de loge d'opéra pour telle beauté diplomatique, est pour monté secrétaire, pour un quart d'homme d'état, et pour l'autre quart valet de chambre. Il passe les nuits à travailler, dit-il, et ne manque pas une soirée utile; il fait une courbette par ci, et une révérence par là; il saute, il s'essouffle, il touche à toute chose, se frotte à ce qui déteint un peu de considération, rase la surface des questions ardues, s'ébat, se trémousse, bourdonne et remplit le monde du bruit de sa suffisance. C'est la mouche du coche,—mais une mouche dorée. Son unique travail est l'intrigue; il ne calcule que ses intérêts, n'expédie que ses propres affaires. Il groupe autour du pouvoir tous ses amis influens, comme autant de forts détachés; il bloque la place par l'importunité; si les missions extraordinaires n'existaient pas, il faudrait les inventer pour lui. Chemin faisant, il prend de l'aplomb; il salue d'un air protecteur le père de famille à qui il a volé sa place. S'il a à sa gauche un inférieur, à sa droite un homme puissant, sa figure se sépare en deux expressions différentes: l'insolence est d'un côté, la bassesse de l'autre.

A toi maintenant, mon gros jovial! vous êtes, l'employé-viveur, le plus philosophe de tous, peut-être.

Si vous aimez les bons dîners où le Pomard et le Champagne prennent une part intéressante à la conversation, si tous les jours vous avez quelque aventure nouvelle à raconter, et une occupation du cœur dans tous les arrondissements, y compris la banlieue; si le dernier jour du mois, un de vos camarades touche pour vous vos appointements tandis que vos créanciers vous attendent assis autour du poêle, si vous passez sur le temps du bureau les heures du sommeil que la nuit a employées en galops forcenés, en trébuchantes orgies; si votre bourse a les mailles percées au fond; si vous avez un ventre qui, comme votre réputation, vous précédera bientôt en tout lieu; [illegible] qu'en dites-vous, enfin, mot qui peut y trouver à redire? La douce existence que la vôtre! votre journée est perdue, votre liberté est vendue, qu'importe? Est-ce que la journée commence avant six heures du soir? Quelle singulière idée a eue le bon Dieu de créer le soleil et le grand jour! Qu'est-ce qu'on peut faire avant le soir! Minuit est une heure charmante; mais la sotte invention que midi.

Allez, ami, contez nous vos chagrins. Vous voilà nimbé et drapé dans votre manteau comme un troubadour espagnol.

Ah! mon pauvre don Juan, c'est que le métier est rude, d'être amoureux et d'être employé à la fois. Hier soir, elle a passé devant vous; vous avez vu son châle, deviné une taille amoureusement l'élégante; son petit pied a laissé sur votre cœur une trace plus forte que celle qu'il imprime sur le sable. Mais le chef de bureau entre, soyez donc un peu à votre besogne!

Ces colonnes de chiffres ne veulent pas rester en place; elles se rangent capricieusement, et voilà qu'elles forment comme les guirlandes d'une robe à fleurs. Voici deux beaux yeux qui vous regardent derrière ces deux mots en vedette, puis une jolie bouche qui sourit. Miséricorde! c'est elle! Elle: que fait-elle en ce moment? Sans doute elle prend à venir dans les dédales soyeux, voyez, le ciel est bleu. Comme il fait beau à se promener dans une sombre allée, [illegible] que le bruit des feuilles serait doux, les parfums enivrans! Etre jaloux et employé! avoir au dos cinq [illegible]

[illegible]

WILLIAM TENANT.

☞ Nous appelons l'attention publique à la vente des [illegible] d'or et d'argent qui doit avoir lieu sans réserve [illegible] au magasin de MM. Bordère & Cie, rue de Chartres No. 27. Les conditions qui seront avantageuses, seront données au moment de la vente. 22 sept.

DÉCÉDÉ hier à 3 heures après une courte et grave maladie, M. WILLIAM [illegible] associé de la maison Priestley et [illegible]

Ses amis et ceux de [illegible] [illegible] [illegible]

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHÉ.

Nouvelle-Orléans, le 21 septembre 1841.

[illegible] de quelques ventes qui ont eu lieu [illegible] [illegible] [illegible] les affaires n'ont pas été [illegible] [illegible] [illegible] l'état du commerce ne peut [illegible] [illegible] les ravages de la fièvre [illegible] [illegible]

Le temps qui [illegible] [illegible] [illegible]

Le Cours est toujours le même.

COTON. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mobile.

Ordinaire et bas,	[illegible]
Ordinaire,	[illegible]
Bon ordinaire,	[illegible]
Bas et moyen,	[illegible]
Petit courant et courant	[illegible]
Bon courant	[illegible]

Tennessee et Alabama.

Ordinaire et bas,	[illegible]
Ordinaire,	[illegible]
Bon ordinaire,	[illegible]
Bon ordinaire à petit courant	[illegible]
Petit courant et courant	[illegible]
Bon courant	[illegible]

TABAC.—[illegible]

[illegible]

SUCRE.—[illegible]

[illegible]

MELASSE.—[illegible]

FARINE.—[illegible]

[illegible]

PROVISIONS DE L'OUEST.—[illegible]

[illegible]

WHISKEY.—[illegible]

TOILE ET CORDE A EMBALLER.—[illegible]

[illegible]

CHANGES.—[illegible]

[illegible]

FRETS.—[illegible]

[illegible]

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Tennessee, Wilder, des Passes.
[illegible]
Navire Houston, Baker, de Boston.
Barque Euphrates, [illegible]
Brick Hope, [illegible]
Steamer [illegible]

MEMORANDA.

[illegible]

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE.

Dans une réunion qui s'est accidentellement formée aujourd'hui 20 septembre 1841, à la Nouvelle-Orléans, M. P. Soulé a été nommé président et M. L. Lyons secrétaire et il a été [illegible]

1o. Que les personnes présentes [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

2o. Qu'il serait formé par les dix [illegible] [illegible] [illegible] fonds de charité qui devra [illegible] [illegible] une infirmerie où seront reçus [illegible] être traités aux frais de [illegible]

3o. Que l'infirmerie soit établie dans la maison Grand [illegible] Champs Elysées et Moreau.

4o. Qu'il serait formé un comité [illegible] membres auxquels serait confiée l'administration des fonds de charité et qui [illegible] [illegible] tion et selon qu'il l'aviserait le plus [illegible]

5o. Que ce comité devra convoquer [illegible] sera, une réunion des souscripteurs [illegible] des besoins de l'établissement et [illegible] par la mise en œuvre de [illegible] [illegible] [illegible]

6o. Que des remerciments soient adressés à MM. A. Michoud et A. Guillet pour l'empressement avec lequel ils ont bien voulu mettre gratuitement à la disposition des souscripteurs un local si convenable pour l'infirmerie.

7o. Que le procès verbal de cette séance serait inséré dans l'Abeille et le Courrier, français et anglais, et que les autres journaux de la Nouvelle Orléans qui voudront bien y consentir, seront priés de le publier dans l'une et l'autre langue.

Sur motion, les personnes suivantes [illegible] [illegible] du comité [illegible] [illegible] pour organiser et maintenir [illegible] voir les souscriptions et exercer les pouvoirs conférés par les résolutions qui [illegible] [illegible] le, Sasinet, Barrière, Herbault, Bayer, L. Lyons et à l'unanimité M. Herbault a été [illegible] l'association.

Sur motion la réunion s'est ajournée sine die.

P. SOULÉ, président.
L. LYONS, secrétaire.

☞ Le brick Prussien GLORIA, venant de [illegible] en déchargement en face de la rue [illegible] gardiens sont priés de retirer leurs [illegible] et de venir recevoir leurs marchandises.

V. [illegible] GIRAUD & Co.

22 sept.

☞ Le navire OMBLLANE, capt. [illegible] est maintenant en déchargement dans le [illegible] ceux qui ont des lignes sur le [illegible] [illegible] leurs permis et retirer leurs marchandises.

JAMES [illegible] WOODRUFF,
[illegible] de Camp.

22 sept.

☞ AVIS. La barque EUPHRATES, capitaine [illegible] Pemberton de Marseille, [illegible] ce matin, [illegible] [illegible] sont invités à entrer leurs marchandises de ce détail, sans quoi toute les [illegible] les en n'ayant pas détourné de [illegible] envoyées dans les magasins de la Douane [illegible] N. B. Ce bâtiment est transporté aux [illegible]

BOUTIS, SALLY & Co.

A VENDRE pour aller au rebut [illegible] à sel une Goëlette Armoricaine, [illegible] 4 estagnons et une de [illegible] par
[illegible] & [illegible] SOULÉ,
[illegible] rue Bienville, au [illegible]

F. LEAUTHIER a l'honneur d'informer le public de cette ville, et particulièrement les Dames du Faubourg Ste. Marie, Lafayette et Carrollton, qu'il ouvrira le 1er. octobre prochain, à l'encoignure des rues d'Apollon et Erato, un nouveau magasin de Marchandises, où les dames pourront trouver constamment tous les articles convenables aux familles, tels que:

Flanelles de toutes les qualités. Indiennes françaises et du pays; du pour deuil; de à [illegible], rouge, chamois et bleue, mousselines de laine, étamines et alpagas de tout prix; mérinos, challis, tapis, Madras, mitaines, gants, cotonnades françaises et du pays, toiles d'Irlande, Linge de table, chaussures pour dames et enfans, mercerie, &.

Nota—Tous ces articles seront vendus aussi bon marché que n'importe dans quel magasin de la ville.

F. LEAUTHIER.

Toujours, dans son magasin des rues du Camp et Julia, un choix assortiment de dentelles

Valenciennes, Malines, points de Paris et de Lisle, Dentelles [illegible], blondes, [illegible] [illegible] Mouchoirs [illegible] [illegible] Cols, [illegible] [illegible] manches, Soieries, Rubans, [illegible] Gants [illegible] [illegible] et gantes. Brodeurs [illegible] en tout genre. Bas de soie anglais et français, bas en coton, Eau de Cologne [illegible] et en bouteilles, parfumeries, &c. &c. Le tout à bon marché.

F. LEAUTHIER.

21 sept—[illegible]

A LOUER—Une belle maison neuve, située à l'encoignure des rues Apollon et Erato, propre à une famille, ayant cour, cuisine, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

F LEAUTHIER,
Encoignure Camp et Julia.

21 sept.

[illegible] de Marseille, [illegible] huile d'olive [illegible] caisses [illegible] [illegible] [illegible]

J. H. PASSY,
[illegible] rue [illegible] [illegible] et Julia, No. 174.

AVIS.

[illegible] A vendre [illegible] [illegible] de vin blanc [illegible] par le Telma.

F. LABARRUE,
[illegible] Louis et Chartres.

ALLOUCIN, FACTEUR DE PIANOS.

A l'honneur de prévenir le public que [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

MAGASIN—[illegible]

CANON, DARAN & Co.
[illegible] rue St. Louis.

SUCRE—[illegible]

CANON, DARAN & Co.
[illegible] rue St. Louis.

[illegible]

[illegible]

ENCRES—[illegible]

[illegible]

29 CAISSES [illegible]

[illegible]

MARCHANDISES SECHES—[illegible]

[illegible]

GEO. GREEN & BRO.
[illegible] rue Gravier.

GEO. GREEN & BRO.
[illegible] rue Gravier.

VINS de Marseille [illegible] à vendre par
GEO. GREEN & BRO.
[illegible] rue Gravier.

TOILE—[illegible]

GEO. GREEN & BRO.
[illegible] rue Gravier.

[illegible]

GEO. GREEN & BRO.
[illegible] rue Gravier.

BEURRE—[illegible]

W. C. TOWNSEND & Co.
[illegible] Gravier.

[illegible]

S. VALLS,
[illegible] Gravier.

[illegible]

S. VALLS, [illegible] Gravier.

[illegible]

S. VALLS, [illegible] Gravier.

[illegible]

ECKERT & HAWTHORN,
[illegible]

[illegible]

ECKERT & HAWTHORN,
[illegible] rue Gravier

[illegible]

TUFTS & HOBART,
[illegible]

[illegible]

TUFTS & HOBART,
[illegible]

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—[illegible]

[illegible]

Par ordre de la Cour.
T. LEBLANC,
Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

Par ordre de la Cour—Bureau du [illegible] [illegible]
[illegible] 21 sept. 1841.
H. PITOT,
Député Greffier.

MAISONS A LOUER.

A louer [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

Toutes ces propriétés sont en briques et neuves. Pour les conditions [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

SAINDOUX—[illegible]
C. BYRNE,
[illegible] Tchoupitoulas.

FARINE—[illegible]
C. BYRNE,
[illegible] Tchoupitoulas.

WHISKEY—[illegible]
C. BYRNE,
[illegible] Tchoupitoulas.

BOUGIES—[illegible] [illegible] par le navire Arkansas, à vendre par
L. A. LEVY, [illegible] Douane.

DENIMS de York [illegible]
L. A. LEVY, [illegible] Douane.

CAFÉ de Manille, à vendre par
GEO. GREEN & BRO. [illegible] Gravier.

CHAPEAUX FRANÇAIS.

A [illegible] Plusieurs caisses chapeaux, [illegible] [illegible] [illegible] reçus par le navire Rubicon du Havre, à vendre par
LORNE & FROIS,
[illegible] rue de Chartres.

CHEMISES françaises—[illegible] [illegible] reçues par le navire Rubicon, à vendre par
LORNE & FROIS,
[illegible] rue de Chartres.

TOILE et cordes d'emballage—Toile du Kentucky, [illegible] [illegible] [illegible]

ANDREWS & BROTHER,
[illegible] rue du Camp.

POUDRE—[illegible]

HERBAULT FRERES,
[illegible]

A LOUER—Le devant et le derrière du premier étage de la maison sur la rue du Camp, No. [illegible] [illegible] [illegible]

JOHN A. MERRITT, [illegible] Camp.

RHUM—[illegible] barils [illegible] Lafayette en magasin à vendre par
JOHN A. MERRITT, [illegible] Camp.

CLOUS à [illegible]—[illegible]
JOHN A. MERRITT, [illegible] Camp.

LARD—[illegible]
F. A. GIRAUD, [illegible] Tchoupitoulas.

FOULARDS—[illegible]
[illegible]

EN magasin et à vendre par la [illegible]

VINS vieux en barriques, des articles [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] DE RÉCOMPENSE.

[illegible]

[illegible] J. ALBERT, [illegible] St. Louis.

A LOUER—Le magasin [illegible] rue du Canal No. [illegible] s'adresser à
BLAKE, DAY, STAUFFER & Co.
[illegible] Canal et Magasin.

FROMENT ET ORGE DE SEMENCE.
[illegible]

W. DINN,
[illegible] Tchoupitoulas.

EN vente au magasin de Ve. Hebert, successeur de L. Hebert, rue de Chartres No 14[illegible], entre Toulouse et St. Louis.

Divers abonnements aux journaux suivants:

Le Voleur,
Le Bon Ton,
La petit courrier des Dames, } Journaux de [illegible]
Gazette des Théatres,
[illegible]
L'Audience,
Gazette des Tribunaux,
La Sentinelle,
Journal Militaire,
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible]

VE HEBERT,
[illegible] rue de Chartres no. [illegible] entre Toulouse et St. Louis.

REÇU par le navire Rubicon du Havre, et à vendre par les soussignés:

[illegible]

LORNE & FROIS,
[illegible] rue Chartres.

BAZARD PARISIEN.

NOUVEAUX [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] MARCHANDISES—[illegible]
A. DUTOUR & Co.
[illegible] rue Chartres.

L. C. GROSJEAN, successeur de J. W. Morin & Co. a transféré son magasin de meubles de [illegible] [illegible] rue du Canal [illegible]

SANGSUES!!

NOUVELLEMENT reçu un assortiment de Sangsues de Hongrie, à vendre en gros et en détail à [illegible] [illegible] à la pharmacie ROSCI, [illegible] Lafayette.

SANGSUES.

REÇU par le Rubicon du Havre, un beau lot de sangsues du Hongrie, à vendre à un [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] No. 45, entre les rues Conde et Vieille-Levée.

N. B.—Les malheureux les recevront gratis avec [illegible] [illegible] l'établissement.

[illegible]

SUCRE—En magasin et à vendre par lots convenant [illegible]
FOLLAIN, [illegible] & DEGELOS,
[illegible] rue St. Louis.

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.

UN grand assortiment de graines pour les semis de cette [illegible] [illegible] reçues par le Rubicon arrivant du Havre, à vendre par
LELIEVRE,
Encoignure Royale et Ste Anne.

VIEUX [illegible] [illegible]
E. POUVERIN,
enc. Royale et Dumaine.

VORPINARD a l'honneur de prévenir ses pratiques [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

GRAISSE—[illegible]
[illegible] DUBLIN.

[illegible]

HUILE de Sperm, blanc de baleine [illegible] [illegible]
WALTON & COCKAYNE,
[illegible]

CHAPEAUX—[illegible]

A. D. DUNBAR & Co.

SAINDOUX [illegible]
W. G. HEWES, Natchez.

TOILE—[illegible]
W. G. HEWES, [illegible] Natchez.

CHAUX—[illegible]
[illegible] BEDFORD & BECK,
[illegible]

SUCRE [illegible]
H. A. NORCROSS & Co.
[illegible]

CAFÉ de la Havane [illegible]
BLANCO & SIMIDEL,
[illegible]

SUCRE de la Havane, blanc et brun [illegible]
BLANCO & SIMIDEL,
[illegible]

CIGARES [illegible] [illegible] [illegible]
BLANCO & SIMIDEL,
[illegible]

CAFÉ [illegible]
N. D. CHAMBERLIN,
[illegible] Magasin.

SAINDOUX [illegible]
JOS. LANDIS & Co.

A VENDRE—[illegible]

[illegible]

[illegible]
J. ALBERT, [illegible] St. Louis.

PAR A. B. ROMAN,

GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,

Au Juge de la Paroisse d'Orléans, et à tous ceux que ces présentes concerneront—Salut:

Attendu que par la nomination de A. W. Pichot, un des Représentans de la paroisse d'Orléans à la place de Juge de Paroisse, son siège dans la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane est devenu vacant, je lance en conséquence ce mon ordonnant qu'une élection ait lieu dans la paroisse susdite, aux lieux ordinaires des élections, le mardi vingt huit du jour de septembre courant, et les deux jours suivants, pour suppléer à la vacance ci-dessus mentionnée [illegible] et qu'il [illegible] élection soit conduite conformément à la loi.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, ce [illegible] jour de septembre mil huit cent quarante et un, et la soixante-sixième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

[L. S.] (Signé) A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur:
LEVI PEIRCE,
Secrétaire d'Etat.

17 sept.

ON DEMANDE une institutrice française possédant tous les talens requis pour diriger un établissement d'éducation, et qui soit en même temps bonne couturière et brodeuse. S'adresser par lettre à la boite No. 1[illegible], au bureau de la Poste.

10 sept.

LA surintendante de l'Asile de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

E. WILKINSON.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District—Paroisse St. Jacques—Michel Bergeron contre ses créanciers—Sur motion de S. Wanchetat avocat de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Par ordre de la dite Cour,
Bureau du Greffier—Paroisse St. Jacques le 14 sept. 1841.
J. B. FERCHAUD,
Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Jean Baptiste—En vertu d'une résolution adoptée par le Jury de Police de la paroisse de St. Jean Baptiste dans sa séance du [illegible] du présent mois, il sera procédé par le juge ex-officio, au cantonnement de la dite paroisse, samedi 2 octobre 1841, à 10 heures du matin, à son bureau, à l'adjudication au rabais des travaux à faire pour la construction d'une portion de levée sur la pointe dite du Bonnet Carré, dans cette paroisse, et pour la réparation de surplus de l'ancienne levée et au sud [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] au moment de la criée.

Paroisse St. Jean Baptiste le 16 septembre 1841.
T. LEBLANC,
Juge.

HOTEL DU GLOBE.

F. BLANCHARD informe respectueusement ses amis et le public que l'élégant et vaste Hotel ci-dessus, nouvellement meublé et distribué d'après un plan nouveau [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] Broadway New York

POUR ST. LOUIS ET WARSAW—Le

nouveau steamer [illegible] SARAH [illegible] Bogg, capitaine, partira mercredi, 22 du courant, à [illegible] [illegible] passage, ayant de beaux emménagemens [illegible] au capitaine à bord, vis à vis [illegible]

JOHN R. SHAW [illegible]

Les personnes qui expédient [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] bâtiment, les marchandises [illegible] [illegible] [illegible] destination.

[illegible] Goddess of Liberty pour St. Louis.

Le nouveau steamer GODDESS OF LIBERTY [illegible] [illegible] capt. [illegible] [illegible] partira [illegible] jeudi, 23 du courant, à 4 heures P. M. [illegible] [illegible] [illegible] ménagemens [illegible] [illegible] rue Poydras ou

CHS. DOANE,
[illegible] Poydras.

22 sept.

POUR NASHVILLE, [illegible] HELENA (Marois) Napoleon, Columbia, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Le superbe bateau à vapeur [illegible] capitaine Mason, est actuellement [illegible] [illegible] [illegible] positivement mercredi, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] en passage, s'adresser à bord [illegible]

[illegible] KAYNE,
[illegible]

14 sept.

POUR LA HAVANE—Le brick LOUIS, ayant la plus grande partie [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
J. ROBERTS [illegible]

POUR NEW YORK—[illegible] [illegible] [illegible] Le navire [illegible] capitaine G. R. Manford, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
JAMES E. WOODRUFF & Co.

POUR LIVERPOOL—Le navire américain A1 QUEEN VICTORIA capitaine Thompson, ayant les 3/4 [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] fret ou passage, s'adresser à
[illegible] & Co.

POUR VERA CRUZ—Le brig [illegible] VIRGINIE ANTOINETTE, capitaine [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
A CAILLOU, VILLE & CUCULLU,
[illegible] Vieille-Levée.

☞ Le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Vera Cruz [illegible] [illegible] [illegible]

POUR LA HAVANE—Le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] & HERNANDEZ,
[illegible]

POUR NEW YORK—[illegible] HUNTSVILLE [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

POUR PHILADELPHIE—La barque JOSEPHINE [illegible] [illegible] [illegible]

POUR MOBILE—[illegible] [illegible] HARRIET [illegible] [illegible]
J. A. ASERRT [illegible]

POUR NORFOLK [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] ALEXANDER,
[illegible] Canal.

POUR BOSTON—[illegible] SAINT LOUIS [illegible] [illegible]
JOHN A. MERRITT,
[illegible]

POUR [illegible]—[illegible] [illegible] [illegible]
JOHN ALEXANDER,
[illegible] Canal.

POUR BOSTON.

Le navire [illegible] [illegible] capitaine Rogers, [illegible] [illegible] [illegible]
JOHN A. MERRITT,
[illegible] Camp.

POUR BOSTON.

Le splendide navire [illegible] [illegible] Hovey, [illegible] [illegible] [illegible]
JOHN A. MERRITT,
[illegible] Camp.

31 août

LA LOI
Pour établir un système uniforme de
FAILLITES
DANS LES ETATS-UNIS.
[illegible]

[illegible]

IMPRESSIONS
ON [illegible]
A l'Imprimerie de l'Abeille.
Toute espèce d'Ouvrage.
Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissements, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c.
AVEC PROMPTITUDE
ET A DES PRIX MODÉRÉS.

LE soussigné [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] BARBARIN,
[illegible] Chartres.

EN [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

SANGSUES [illegible] [illegible] [illegible]

A VENDRE.

PLUSIEURS [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

A [illegible] ET BOIS DE CAMPÊCHE—[illegible] [illegible] [illegible]

QUINCAILLERIE AU PRIX COUTANT.

LES soussignés [illegible] [illegible] [illegible] AU PRIX COUTANT [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

MADAME [illegible] rue de Chartres, No. 3[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

MACHINE A VAPEUR A VENDRE.

UNE machine à vapeur de la force de [illegible] chevaux [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] BIZARD & Co,
[illegible]

MACHINE A VAPEUR.

LES soussignés agens de Goodlet & [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] vapeurs, moulins à scie [illegible] [illegible]
CREBET BROTHERS.

PHARMACIE A LAFAYETTE.

NOUVELLEMENT reçu par différens navires un assortiment de drogues et médecines [illegible] [illegible] [illegible] et à vendre à bas prix par
[illegible] I. BOSSI.

LARD, JAMBONS [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
LAUVE BROTHERS,
[illegible] Vieille Levée

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES
A NEW YORK.

LES demoiselles Havens [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] No. 3[illegible], Place Lafayette à New York.

[illegible]

Références.

Chancellor Walworth, Saratoga, New York.
Hon. Ambrose Spencer, [illegible]
Henry Huntington, [illegible]
Reverend D. Spring, New York.
[illegible] Phelps [illegible]
Hon. D. S. Talmadge [illegible]
Col. [illegible]
[illegible]
Burr Wakeman,
MM. J. D. & T. W. [illegible] [illegible]
Washington, New York.
Rev. H. W. [illegible] Brooklyn, New York.
Luther C. Duncan, Nouvelle Orléans.
Jos. H. Lovell, [illegible]

MUSIQUE [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] CAMBELL,
[illegible] Royale près d'Orléans

CRAYES [illegible] [illegible]
[illegible] PERRET,
[illegible] Toulouse

TRESOR DE LA TOILETTE.

[illegible]

DEPUIS les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

RAWDON WRIGHT [illegible] [illegible]
Graveurs de Planches de [illegible]

PLANCHES DE BILLETS de [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

PAR UN PROCEDE NOUVEAU [illegible] [illegible] Dr. Achille LION, Dentiste de la [illegible] [illegible]

[illegible]

COUPEROSE en magasin à vendre par
R. A. NO[illegible]

[illegible] à vendre par
R. A. NO[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

A UJOURD'HUI [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

PAR ANT. [illegible]

VENDREDI [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] par le navire Arkansas, de New York, [illegible] [illegible]

Actions de Banque.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan jeudi [illegible] [illegible] à la Bourse St. Louis:
[illegible] actions de l'Hôpital de la Banque [illegible]
Conditions comptant.

PAR R. SYKES

IL sera vendu [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

PAR [illegible]

IL sera vendu [illegible] [illegible]

VENTE DE [illegible]
PAR J. A. BEARD & Co.

MERCREDI [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] meubles [illegible] [illegible]
UN JOLI PIANO DE PLEYEL.

AUSSI:

[illegible] [illegible] [illegible]

PAR ANTHONY FERNANDEZ

Vente de [illegible]
JEUDI [illegible] [illegible] [illegible] sera positivement vendu [illegible] [illegible]
Conditions [illegible]

PAR C. [illegible]

IL sera vendu [illegible] [illegible] [illegible]

PAR F. & TRICOU

LE [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

PAR [illegible]

IL sera [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

PAR J. A. BEARD ET Co.

IL sera vendu [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

PAR F. & TRICOU

Elizabeth C. [illegible]

IL sera vendu [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

VENTE DE MARCHANDISES SECHES D'AUTRES AU PRIX COUTANT

LE soussigné [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

BORDERES & Co. [illegible]